L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DES CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI MATIN, 20 JUIL LET.

Bayou Sara.

Paquebot Régulier pour le Bayou Sara.

Vous départ par semaine.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine E. Grout, J. G. Landry, commis, (en remplacement du Dan Able) part pour Bayou Sara et les points intermédiaires tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS à 10 heures A.M. Au retour, il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et SAMEDIS soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

Zmai SINNOTT & ADAMS, 25 Commercial Place

TROISIEME ETAT ANNUEL

DES AFFAIRES DE LA

Compagnie d'Assurance des Facteurs et des Commerçants.

39.....RUE CARONDELET.....39

Nouvelle-Orléans, 30 avril 1869.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant des affaires de la Compagnie, pour l'année expirée le 30 avril 1869,—savoir :

Primes pour l'année,		
Sur risques d'incendie.....	$141,755 15	
Sur risques de rivières.....	293 867 31	
Sur risques de mer.....	77,087 28	
		$512,709 75
En moins, primes non expirées		
Du 30 avril 1869.....	36,360 00	
Primes remboursées le 30 avril 1868.....	3 578 93	
		39 938 93
Montant net des primes.....		$472,970 82
Pertes payées		
Sur risques d'incendie.....	$ 38,410 43	
Sur risques de rivières.....	130,937 70	
Sur risques de mer.....	24,432 56	
Total des pertes payées.		193,780 67
Réassurance et diminution de prime.....		49,236 45
Revenu intérieur, taxes de ville et d'Etat.....		16,832 10
Montant brut des frais de Bureau, y compris le loyer, les salaires, les impressions, les fournitures de Bureaux, compte de frais et Bureau d'assurance de la Nouvelle-Orléans.....		32 326 95
Montant brut.....		$294,163 17
En moins, intérêt et escompte et ajustage.....		48,208 82
		245,974 28
Bénéfice net.....		$229 996 34

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Billets pris en actions.....		$346,900 00
En caisse.....		167,783 24
Primes en voie de recouvrement.....		18,466 26
Billets à recevoir, prêts sur garantis.....		122,841 65
Billets à recevoir, à compte d'échange.....		81,962 21
Actions de banques et autres actions.....		68,426 50
Actions de chemins de fer de la ville.....		63,975 00
Obligations de la grande Loge Maçonnique de la Louisiane.....		5 000 00
Machines et installations de Bureau.....		5,882 17
		$877,396 57

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

MICHAEL MUSSON, Président.

EDW. A. PAUDEY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, ce 22 mai, A. D. 1869.

EDWARD IVY,
Notaire Public.

A une assemblée régulière, les Directeurs, après avoir fait un compte rendu exacte pour toutes les différentes responsabilités actuelles de la Compagnie, ont résolu de payer un DIVIDENDE INTERIMAIRE DIX pour cent l'an sur les primes comptant du 30 avril et un DIVIDENDE COMPTANT DE CINQUANTE pour cent aux actionnaires, sur le montant net des primes pour l'année finissant le 30 avril 1869, payable à partir du 13 juin 1869.

La Compagnie paye la taxe de revenu intérieur sur les dividendes.

Les Directeurs ont également résolu d'appeler le reste du montant de capital de la Compagnie et qui devra être payé le 28 juin 1869, ou avant cette époque.

MICHAEL MUSSON, President.
HARMON DUANE, Vice-President.

DIRECTEURS.

Moses Greenwood,	Wm H Hunting,
W. A. L. Brown,	J. Warren,
John I. Shaw,	Simon Hirsch,
Jean Conte,	H. F. Borker,
H. Hoffman,	Percy Nugent,
Moses J. Simon,	Noel Fleishacker,
H. Fischer,	H Preiser,
A Joseph Hamilton,	Wm Creery,
J. H Terry,	E. W. Reid,
J. D Kelly,	Joseph Hoy,
C. Ward McMillan,	W S Pike,
Samuel E. Moore,	T D Miller,
H W Parker,	28 mai—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud.

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud, de la Nouvelle-Orléans, 1er janvier 1869.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux clauses de la charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires de la Compagnie, pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir :

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1868, savoir :		
Sur les risques d'incendie.....	$136,974 95	
Sur les risques de mer.....	57,144 71	
Sur les risques des rivières.....	95,476 97	
		$288,595 93
A déduire—Risques non déterminées pour 1867.....	$40,413	$347,013 56
Risques non déterminées pour 1868.....	56,364	
Primes en voies.....	5,020 17	62,293 17
Usine faite sur les primes		$284,720 42
Pertes payées, savoir :		
Sur les risques d'incendie.....	$50,910 48	
Sur les risques de mer.....	19,228 34	
Sur les risques de rivière	37,202 94	
Dépenses, Taxes, Escomptes sur les primes, comptes de loyers, réassurances, intérêts sur escrips et profits et pertes, moins l'escompte et l'intérêt.....	$40,690 51	
		$107,331 37
Profits Net.....		$177,389 05

La Compagnie possède l'actif suivant :

Bons non liés et des rentes de la ville (au plus bas cours de la place).....	$354,790
Bons des Etat, etc.....	15,200
Bons de Banques et de Gaz, etc.....	163,000
Escrips sur primes.....	32,818 27
Escrips sur hypothèques.....	52,200
Billets à percevoir.....	7,575
Primes en cours de perception.....	54,795 65
Escrips d'autres Compagnies d'assurance.....	10,335 67
Coupons sur Bonds d'Etat et de Railroads non collectés.....	19,668
Billets sans cours.....	4,000
Montant en malus.....	124,342 27
Total de l'Actif.....	$820,079 06

L'état suivant est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.

THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 15 juin 1869.

E. G. GOTTSCHALK,
Notaire Public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende, au comptant, de deux pour cent, payable, le soir ou entre résolu de payer cinquante pour cent de capital et six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé, à partir du 1er juin 1869.

Directeurs :

A. Chiapella,	J. A. Seignouret,
A. F. Bader,	A. Cossin,
L. F. Generese,	F. Lebreton,
G. Monier,	A. Pepin,
W. W. Schmidt,	T. Goldenin,
W. E. Adams,	E. Salvy,
C. Kohn,	A. Gimard,
J. J. Fernandez	15 mai—1m

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne partiront comme suit de l'embarcadère No 60, rivière du Nord :

ST-LAURENT, capt. Lemarié, Samedi 24 juillet
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 7 août
LAFAYETTE, capt. Roussen, Samedi 21 août
PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 7 sept.

PRIX DU PASSAGE (comprenant le vin)
payable en or ou billets équivalant en papier,
POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $75

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord
Première cabine, $145 | Seconde cabine, $75.

Les bagages seront marqués pour Paris.
Selon nécessité, escale à Brest.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, ou faire d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie.
L. GRAND, agents, rue Carondelet, 15.

Snow—127

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle.

Partant du Fleuve No 45 North River, New-York,

TOUS LES SAMEDIS,

A UNE heure précise de l'après-midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIERE CHAMBRE, PAIEMENT EN OR.

A Queenstown et Liverpool, de New-York.....	$100
A Londres, do do	105
A Hambourg, do do	110
Au Havre et à Brême, do do	115
A Paris, do do	115

SECONDE PRIX, PAIEMENT EN MONNAIE COURANTE.

A Queenstown et Liverpool, de New-York.....	$ 35
A Londres, do do	40
Au Havre et à Paris, do do	47
A Brême ou Hambourg, do do	45

BILLETS PAYS D'AVANCE, DE LIVERPOOL OU QUEENSTOWN, (entrepont) : $40, en monnaie courante.

Il sera fait un escompte de 10 pour cent, sur les billets de première chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue en livre sterling et au dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et des différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,
3 sept—1m No 180, rue de la Commune.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe :

CRESCENT CITY,	Capt. J. S. Hildreth,
SHERMAN,	Capt. W. F. Henry,
SENL MEADE,	Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES,	Capt. Geo. L. Norton,

partant de New-York et de la Nile-Orléans.

Le steamer

UNITED STATES,

Commandant Geo. L. Norton,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le SAMEDI, le 24 juillet, à 5 heures P. M.

Gentlemen ont d'excellents emménagements, Chambres.....$60 00.

On signe des bills de connaissements pour Liverpool. Pour fret ou passage, s'adresser à

WOOD LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 190.

Le SHERMAN suivra et partira SAMEDI 31 juillet à 5 h. P. M.

Pour New York.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des Steamers suivants :

GEO. CROMWELL,	
GEO. WASHINGTON	
CORTES,	
MARIPOSA.	

Le steamer

GEO. CROMWELL,

Commandant E. E. Vall,

Le VENDREDI 23 juillet, à heure A. M.

Passage.....$60

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
4 mai—1m Rue Carondelet, No 41.

Régatte à la raie St-Louis,

Le steamer L AURA, de la ligne Morgan, partira de l'embarcadère de la rue de Tchoupitoulas, au canal, LUNDI, 19 au courant, à l'arrivée du convoi de 6 heures du matin, et arrivera à la Baie St-Louis, pour y débarquer les personnes qui voudront assister à la régatte, qui y aura lieu.

C. A. WHITNEY & CO., Agents.
Emmanuel Mansion et Natchez.

Villes de Bains.

LIGNE DE STEAMERS MORGAN DE LA MALLE DES ETATS-UNIS.

ARRANGEMENT D'ETÉ.

Pour la Baie St Louis, Pass-Christian Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs

Le steamer on les LAURA, à bord, pressing, le commandant Jos. Walker partira à l'arrivée du convoi du chemin de fer Pontchartrain, commencant les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de 6 heures du matin, dès cet moment pour Ocean Springs, les MARDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, jusqu'à Ocean Springs, les VENDREDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après midi, jusqu'à Ocean springs.

Retour à la Nile-Orléans, il partira d'Ocean Springs les dimanches, les lundis et les mardis soir, de Biloxi le samedi matin—directement pour l'entrepôts du chemin de fer au lac.

N. B.—Les bateaux de la malle, de Mobile, partiront les mardis, à l'arrivée du convoi de midi et toucheront à la Baie St Louis, à la Pass-Christian, à Mississippi City, à Pascagoula, les mercredis, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi et toucheront à Pascagoula seulement.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de force majeure.

CHAS. A. WHITNEY & Co, agents,
4 juil—tf au coin des rues Magazine et Natchez

POUR LES VILLES DE BAINS—Arrangements pour l'été. A partir de SAMEDI, le 17 juillet, pour la Baie St Louis, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.

Le steamer favori KEOLE, à basse pression, capitaine Charles Walker, partira régulièrement pour les susdites villes, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain :

Les LUNDIS, à midi. | Les MARDIS, à midi.
Les MERCREDIS, à 7 h. A. M. | Les SAMEDIS, à 7 h. A. M.
Les LUNDIS, les MERCREDIS et les SAMEDIS, le steamer ira jusqu'à Pascagoula et reviendra le lendemain matin. Il quittera Pascagoula les DIMANCHES, MARDIS et JEUDIS, à midi.

Prix du Passage.

Pour Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula, Aller et Retour.....$ 4,00, suivant pour le retour.
Pass-Christian.....3 00
Mississippi City.....2 50
Bilo et Ocean Springs.....2 00
Spn. Springs.....2 00
Pascagoula.....1 50
(Point.....1 00
Passage sur le pont, 1 00.

Les autres villes, au prorata des prix raisonnables.

Les repas seront fournis à bord à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Les bagages ne seront sous aucun prétexte, sans une ordre du capitaine ou de l'agent.

Pour plus de détails s'adresser à

PETER MARCY, Agent,
No 175 rue de la Commune.

29 juin—1m

Compagnie des paquebots de la Nile-Orléans et de Mandeville-Lestelle. Pour Mandeville, Lestelle, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, rase du marbeur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Gossens, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; le MARDIS et VENDREDIS à l'arrivée du train de 3 h. A. M. et les MERCREDIS à l'arrivée du train de 3 h. A. M; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 h de l'après-midi de l'EMBOUCHURE du train de 7 A. M.

Au retour, il partira de Madisonville, le Lundi, à 5 h. A. M. le Mardi, à 7 h. A. M. le Mercredi, le Jeudi, à 5 h. A. M. le Vendredi, à 7 h. A. M. le Samedi, à 5 h. A. M. et le Jeudi et Dimanches soirs.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.

Le CAMELIA offre, pour le moment, plus bel et plus confortable emménagement.

Les Lundis et Jeudis le bateau ira jusqu'au Old Lake Ponchartrain, Pass-Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs, Pascagoula, Point Cadet, Point Cadeau, et Point Aux Pins.

Les Mardis et Vendredis, à 6 heures P. M.

Les Dimanches et Mercredis des voyages d'excursions seront faits pour la convenance des familles et auront lieu comme suit : Départ, le Dimanche matin, à l'arrivée du train de 8 heures, et le Mercredi matin, à l'arrivée du convoi de 8 heures. Les retours auront lieu le même soir à temps pour le convoi de 7 heures.

OREN M. SOBIA, agent,
28 avril—1an 18 rue St. Pierre.

RESTAURANT et HOTEL

TENU PAR

PINO

—A MANDEVILLE—

ANCIEN ETABLISSEMENT LESTRADE.

29 juin—1m

B. FRIEDHERT.

HOTEL ET RESTAURANT, MANDEVILLE.

Table d'hôte, à dîner, à $2.00.
Déjeuners et dîners, à la carte, cabinets à table. Déjeuner de poche, à 50 cts. Chambres pour familles, et garçonnières—le tout à des prix réduits.

22 juin—1tf—1ms

Pour les Attakanas.

Pour les Attakapas, Directement.

Le bateau à vapeur

Capitaine	Commandant	Commis
T. R. MORGAN	J. D. HINDE.	S. PECOT.

Arrivera aujourd'hui et partira MARDI, 20 du courant, à 5 heures P. M. pour St Martinville et tous les débarcadères intermédiaires. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. LEAKE.
19 juil—tf No 6 de la rue Tchoupitoulas.

Baton-Rouge & Lobdel's Store.

Bateau regulier de Baton Rouge, Lobdel's Store et de la Côte — Voyages deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur WELCOME, Capt. Jos. Mesnier, Commis Allen Jumel, part de la Nle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour il quitte Lobdel's Store tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. D. DUPUY,
18 mai 74 & 76 rue Poydras.

Pour la Rivière Rouge :

Départs tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M., pour Alexandrie et toutes les débarcadères de Cannes, Alexandria, les débarcadères Normand et Barbin, de même que les débarcadères intermédiaires. Paquebot bateau PROLIC, capitaine J. Hesum, et Thos. Ecrea, commis. Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à R. P. EFFLER,

No. 5, rue Tchoupitoulas,
ou à LABUSQUIERE, DUPLEX & CO.,
No 35, rue Peters.

Un commis sera sur le lieu tous les vendredis pour recevoir le fret.

12 juin—tf

BATEAU HEBDOMADAIRE DE LA RIVIERE ROUGE.—Pour Pâques—Départ tous les MARDIS, à 5 heures P. M., pour Alexandrie et tous les débarcadères Normand et Barbin et tous les débarcadères intermédiaires. Le beau bateau à vapeur CELESTE, d'un très faible tirant d'eau, capitaine J. P. Moss partira aussiqu'il est dit ci-dessus, tous les MARDIS, à 5 heures P. M. Retour..... Il part tous les SAMEDIS, à midi, et quitte les débarcadères Normand et Barbin, à heures P. M. Le Céleste débarque les passagers sur tous les points de la côte. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

SKRITTON,
No 88 de la rue de Commune.

1er juin—tf

La Côte et le Bayou Lafourche.

Paquebot du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur ROSE FRANKS, capitaine J. Dufresne—C. Dalcourt Jr et F. Daffeux, commis, part de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les JEUDIS à 5 heures P. M. Il quitte Lockport tous les MARDIS, à 8 heures A. M. et tous les VENDREDIS à 8 heures P. M. Il fait le service de Lockport, Thibodaux, Napoleonville et Donaldsonville et des points intermédiaires de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

29 avril—tf

Bateaux réguliers de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine E. Adcock, commis N. Z. Duprée, part de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures du matin et les VENDREDIS à 5 heures du soir. Il part de Lockport les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau ira jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills sur Lockport.

Pour fret ou passage, s'adresser à bd. Sonier

Opelousas

Partant tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

FOUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Capt. Sara, et tous les débarcadères de la côte, la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau. Le beau à vapeur d'un faible tirant d'eau,

AMERIE WAGLEY,
W. Barton, capitaine. Commis.

Partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou chez de la rue Bienville, ou à Perdi— J. M. JOHNSTON, 26 Vieille-Levée

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET

8, *PASSAGE SAULNIER*, PARIS.

[M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est *seul fermier* de nos annonces parisiennes.

Ceux à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés, Articles de Paris*, &c.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.]

MARQUE DE FABRIQUE — ESP. 1855 — MED. 21 CM.

"L'expérience m'a démontré qu'aucune préparation ferrugineuse n'est mieux tolérée que le FER QUEVENNE en raison des fonctions digestives, tel est le problème posé et résolu par le docteur DEHAUT. BOUCHARDAT, *Annuaire de thérapeutique*, 1863.

10 CENTIG. *Mesure de dosage.*

FER QUEVENNE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.
AUTORISÉ PAR CIRCULAIRE SPÉCIALE DU MINISTRE

Le FER QUEVENNE remplace dans tous les cas toutes les préparations ferrugineuses qui sont indiquées. Il ne noircit pas les dents; n'est la préparation ferrugineuse la plus active, la plus agréable et le plus économique; son prix à flacon suffit pour guérir anschlorose.

Dépôt général chez Emile Gelévein, No 14 rue des Beaux-Arts, à Paris, et dans les principales pharmacies.

Exiger le *Cachet Quevenne* et la *marque de fabrique ci-dessus*.

Dépôt: à la NOUVELLE-ORLEANS: MM. DUCONGÉ, MAUNSELL et BOGEL, droguistes. MONTEUBE, DELOCHE, SCHWAB, et le CASTEL, et dans toutes les pharmacies de la Louisiane.

INJECTION CADET

La SEULE qui, sans autre remède, guérisse *radicalement, promptement* et sans danger le rétrécissement les écoulements anciens et récents.—Certificats des premiers médecins de Paris.

Le *Deparatif* HERPETINE DUREL guérit les *maladies de la peau*.—Paris, 7, Boulevard Denain.—Dépôt à New York, chez MM. J. Milhau et Cie.—Nouvelle-Orléans, chez M. Ducongé.

Prix : 2 fr. | Prix : 2fr.

PAPIER ELECTRO-MAGNETIQUE DE ROYER PHARMACIEN

Remède infaillible pour la guérison des Rhumatismes, Douleurs nerveuses, Lombago, Sciatique, Névralgie, Paralysie, etc. Rhume, Bronchites, Grippes, Palpitations, Coqueluche, Grippes d'estomac, Doulleurs d'estomac, Dispepsie, Algreurs, Vapeurs vomissements, Diarrhées, Fièvres, Dipestions difficiles, Coliques venteuses, Entérites chroniques, Paresse de l'estomac, Chlorose, Pitnites, &c. Prix du flacon 3 fr.

POMMADE ROYER

CONTRE LES

HEMORRHOIDES

Les Fissures de l'Anus et les Gerçures du Sein. Prix : 3 fr. 50 le flacon.

Dépôt général chez M. ROYER, pharmacien, rue St-Martin, 225, à Paris.

A New-York, chez J. Milhau et Cie.; Broadway; Rhine, Bronchites, Grippes, Coqueluches, Maux de Gorge, Enrouements, M.M. Maunsel et Bogel, droguistes, rue de Chartres; Havane, Serra et Cie.; Fernandez et J. Royes; à Matanzas, Genouillac; à Santiago, Julio Trenard.

POUDRE DIGESTIVE DE ROYER

PEPSINE ET S-CARBONATE DE BISMUTH.

Pour guérir promptement les

CRÉOSOTE CHLOROFORMÉE

Remède infaillible contre les

MAUX DE DENTS

Enlève à l'instant la douleur la plus vive, préserve et guérit pour toujours la carie.

Prix : 2 francs le flacon.

PILULES DE BLANCARD

A L'IODURE DE FER INALTERABLE

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, ETC.

Participant des propriétés de l'IODE et du FER, ces Pilules s'emploient spécialement contre les SCROFULES, la PHTHISIE à son début, la FAIBLESSE DE TEMPÉRAMENT, ainsi que dans les cas PALES COULEURS, AMÉNORRHÉE, etc.; on il est nécessaire de *rétablir le sang*, soit pour lui rendre sa richesse et son abondance normales, soit pour provoquer ou régulariser son cours périodique.

N. B.—L'iodure de fer lorsqu'il est employé seul manque souvent de tolérance. Comme preuve de pureté et d'authenticité, chaque flacon de Pilules de Blancard, valant cachet d'argent rénectif et notre signature imprimée apposée au bas d'une étiquette verte.

Se défier des contrefaçons.

Dépôt général : à New-York, chez M. FOUGERA, à la Nouvelle-Orléans, M. DUCONGÉ.—Se trouvent dans toutes les pharmacies.

PARFUMERIE ORIZA

Inventée par L. LEGRAND, Parfumeur,

FOURNISSEUR DES COURS DE FRANCE, DE RUSSIE ET D'ITALIE.

Paris, 205, rue Saint Honoré, Paris.

Tous les produits spéciaux ci-dessous sont préparés avec des soins lassités, on peut dire avec vérité qu'ils sont l'expression de la science réunie à l'art du parfumeur.

Médaille de mérite à l'Exposition universelle, Paris, 1867.

Crème Oriza
DE NIXON DE LENCLOS

Cette incomparable préparation est nutritive et fondante, donne de la fraîcheur et de l'éclat à la peau, rend le teint pur, enlève les rides, conserve la beauté jusqu'à la plus grande vieillesse.

Oriza-Lacté
LOTION PRÉMUNIVE

Particulièrement composée pour les yeux, elle enlève les taches, les rougeurs, les boutons, les dartres, les rides, donne du lustre et du velouté aux paupières.

Ess. Oriza et Oriza-Lys

Parfums concentrés nouveaux, les plus à la mode, pour le mouchoir.

Savon-Oriza

Le meilleur, le plus mûri, le mieux parfumé de toutes les savons, indispensable pour conserver à la peau sa souplesse et son velouté.

ORIZA-FLUID Pommade nutritive, fortifiante, pour les soins de la chevelure.
ORIZA-FLUID. Fleur de lis de la Caroline pour blanchir et adoucir la peau.
ORIZA-FLOWERS. Eau admirable de toilette, tonique, composée des fleurs du printemps.
ORIZA-ACIDULATED. Vinaigre tonique, aromatique et anti mépitique, pour la toilette des dames.
ORIZA-COSMETIQUE. Fixateur des cheveux, de toutes nuances, assortis d'odeurs.
ORIZA-OIL. Huile surfine parfumée pour assouplir les cheveux et la barbe.

PATE ROYALE DE NOMETTES pour empêcher et guérir les gerçures aux mains.

Eau Tonique Quinine Legrand et Pommade au Baume de Tannin pour nettoyer la tête, régénérer les cheveux et en arrêter la chute et les faire repousser en trois jours de temps.

DÉPOT CENTRAL: A la Nouvelle-Orléans, chez M. DUCONGÉ, et chez tous les parfumeurs.

HUILE DE FOIE DE MORUE HOGG

PARIS

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, flueurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre. — Se défier des contrefaçons. — Exiger la marque de fabrique ci-contre, recouvrant la capsule de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature Hogg et Cie, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, *pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione.*

Dépôts : à la *Nouvelle-Orléans*, MM. Ducongé, droguiste, L. Castel et Deloche. A *New-York*, MM. John Milhau et dans les principales Pharmacies.

OPPRESSION, ASTHME, SUFFOCATION,

Notre Spécifique est des plus rapidement efficace, et guérit par les PIPES LEVASSEUR et Cie, 19, rue de la Monnaie, Paris. Prix 3 fr. — Dépôt chez M. DUCONGÉ, et M. MAUNSELL & Co.

PAPIER WLINSKI

L'immense succès de ce remède est dû à ses propriétés dérivatives bien calculées, à son action prompte et infaillible qui attire au dehors l'irritation qui tient toujours à se fixer sur les organes essentiels de la vie, il est recommandé par les premiers médecins pour le siège des *Rhumes, Bronchites, Maux de gorge, Grippes, Rhumatismes, Lumbago, Douleurs etc.* Son goût n'offre aucun reptile. Elle ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent pas de lésion de la peau. Prix de la boîte, 1 fr. 50.

Dépôts à New York, chez MM. John Milhau & fils, Broadway 183; à la *Nouvelle-Orléans*, M. Duconge droguiste, M. Deloche, et dans toutes les Pharmacies de l'Etranger.

PILULES IODURE DE FER & DE MANGANÈSE DE BURIN DU BUISSON

Approbation de l'Académie de Médecine de Paris. *Pharmacien, lauréat de l'Académie de Médecine de Paris.*

Le traitement des affections chlorotiques, ou scrofuleuses est toujours lent, souvent même il y a insuffisance ou intolérance avec les préparations ferrugineuses ordinaires; les recherches des professeurs Bannon de Bruxelles, Gensoul et Pétrequin de Lyon, Berzélius et Troyseau de Paris, ont démontré que l'on devait attribuer cet état fâcheux à l'absence dans le sang du manganèse qui doit s'y trouver toujours, conjointement avec le fer. Les Pilules viennent donc remplir une lacune importante dans la thérapeutique, et c'est à ce titre qu'elles ont eu l'approbation de l'Académie de médecine et des principaux corps savants. Elles sont employées avec un succès toujours sûr, contre les *pales couleurs*, les *maux d'estomac*, l'*appauvrissement du sang*, l'*irrégularité de la menstruation*, et doivent être préférées aux pilules d'iodure de fer simple, dans toutes les affections anémiques scrofuleuses, cancéreuses ou de nature syphilitique.

Dépôt à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Mansellet Bogel, Monteuse, Deloche; à *Saint-Martinville*, Castel, Schwab; à *Natchitoches*, Simmons; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

CAPSULES VÉGÉTALES AU MATICO

GRIMAULT & Cie PHARMACIENS A PARIS

Ces Capsules à enveloppe de gluten, contiennent le baume de copahu associé à l'essence de Matico (arbre du Pérou), et constituent un remède infaillible contre la gonorrhée. Elles agissent sans fatigue pour l'estomac et ne provoquent jamais les nausées qui occasionnent les capsules ordinaires; elles ont l'immense avantage de ne pas communiquer l'odeur aux urines. C'est à ces différentes titres qu'elles sont supérieures aux capsules de copahu, cubèbe, etc.

Dépôt à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Mansellet Bogel, Monteuse, Deloche; à *Saint-Martinville*, Castel, Schwab; à *Natchitoches*, Simmons; à *Thibodeaux*, J. Thibodeaux, et dans les principales pharmacies.

ANTONIO MERCADAL, ... Elliott, subrogé), vs. WILLIAM EDMOND ... PHY.

A. DREY (M. Elliott, subrogé), vs. le même, ... NO.

NUMERCADAL (M. Elliott, subrogé), vs. le même.

SIXIEME COUR de District pour la Paroisse d'Orléans. No 1627. 11,136 et 11,206.—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Rixiens Cour du District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, trente-et-un de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville connu sous le nom de Propriété de Batture, dans les limites et compris entre les rues Fallon, Front, Peydras et Lafayette, désigné par le numéro Cinq, d'après un plan connu sous le nom de plan de C. Beard, certifié par Louis Orsini, ingénieur civil, daté du 18 janvier 1852 et déposé en l'étude de H. H. Cazes, alors notaire public en ladite ville, ledit terrain ayant vingt-deux pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Fallon, vingt-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front, sur cent quinze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Quatre et cent quinze pieds six pouces et cinq lignes aussi de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Six.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette Propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite par acte au rapport de Wm. Shannon, notaire public en cette ville, en date du 8 février 1855.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

29 juin—30,7,15,22,31 juillet

F. BENNETT, vs. Sr. et Dame JOHN COONEY

COUREDE LA DOUANE, ... SIXIEME JUSTICE DE PAIX ... No 6,052—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour de la Deuxième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, LUNDI, vingt-six de juillet 1869, à midi, à la Bourse des Négociants des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville connu sous le nom de Propriété de Batture, dans les limites et compris entre les rues Fallon, Front, Peydras et Lafayette, désigné par le numéro Cinq, d'après un plan connu sous le nom de plan de C. Beard, certifié par Louis Orsini, ingénieur civil, daté du 18 janvier 1852 et déposé en l'étude de H. H. Cazes, alors notaire public en ladite ville, ledit terrain ayant vingt-deux pieds un pouce et trois lignes de face à la rue Fallon, vingt-trois pieds deux pouces et quatre lignes de face à la rue Front, sur cent quinze pieds quatre pouces et six lignes de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Quatre et cent quinze pieds six pouces et cinq lignes aussi de profondeur sur la ligne limitrophe du numéro Six.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette Propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite par acte au rapport de Wm. Shannon, notaire public en cette ville, en date du 8 février 1855.

Saisie dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

26 juin—24,2,10,19,28 juil

HUILE DE FOIE DE MORUE HOGG

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, flueurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre. — Se défier des contrefaçons. — Exiger la marque de fabrique ci-contre,